



**Communiqué
Pour diffusion**

Plateforme en éducation de la Coalition pour l'avenir du Québec **Avancer en arrière...**

Montréal, le 12 avril 2011 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) dénonce vigoureusement la vision proposée par François Legault de la Coalition pour l'avenir du Québec en matière d'éducation. C'est un acte de démolition du système d'éducation qui, en plus, remet en cause le professionnalisme du personnel enseignant. La FAE croit qu'au lieu d'amorcer une guerre de structures, il est bien plus urgent de s'attaquer aux problèmes actuels, tels l'insuffisance de ressources, le modèle actuel d'intégration des élèves en difficulté et tout ce qui concerne l'évaluation des apprentissages.

Les profs ne sont pas à vendre

« Avant de proposer la mise à mort de la sécurité d'emploi et de remettre en cause la compétence des enseignantes et des enseignants, François Legault aurait peut-être eu intérêt à venir constater dans quelles conditions ceux-ci travaillent et continuent malgré tout à se donner corps et âme pour offrir des services de qualité. M. Legault a-t-il consulté le personnel enseignant avant d'élaborer sa plateforme? Veut-il revenir au système des inspecteurs où l'arbitraire règne en maître? Des augmentations salariales oui, mais pas à n'importe quel prix! Nous aussi nous reconnaissons que les salaires offerts aux enseignantes et enseignants ne sont pas à la hauteur de l'importance des responsabilités qu'ils assument, mais nous n'accepterons pas cette approche populiste qui laisse miroiter des augmentations salariales assorties de conditions qui sapent les fondements mêmes de notre système d'éducation. En proposant que l'embauche du personnel enseignant relève des directions d'école, M. Legault cherche-t-il à faire porter tout le fardeau de la responsabilité des échecs scolaires aux profs en les évaluant selon des critères de performance, basés sur des considérations arbitraires? Les augmentations de salaire des profs seraient ainsi déterminées par la performance de leurs élèves. Qui ira alors enseigner dans les écoles des milieux défavorisés? Loin de créer un climat de coopération, cette approche ouvre la porte encore davantage au "chacun pour soi". L'affirmation de M. Legault alléguant que les attentes ne seront pas les mêmes envers ceux travaillant en milieu défavorisé et qu'on considérera la réalité des classes ne nous rassure pas. Est-ce à dire que les critères d'évaluation seront modulables? Et qui déterminera ces critères? N'ouvrons-nous pas la voie aux inégalités sociales entre ce qui sera une bonne et une mauvaise école? Nous avons un très mauvais souvenir du passage de M. Legault au ministère de l'Éducation, lui qui a fait l'éloge de la réforme scolaire avec le résultat que l'on connaît aujourd'hui. Comment peut-il prétendre vouloir redonner la priorité à l'acquisition des connaissances? C'est vraiment n'importe quoi! On ne troquera pas les acquis d'un système d'éducation reposant sur des valeurs d'équité et d'égalité des chances pour des augmentations salariales conditionnelles. Nous lui disons aujourd'hui que les profs ne sont pas à vendre », a déclaré le président de la FAE, Pierre St-Germain.

Créer des inégalités, contrôler davantage

La FAE s'oppose à l'instauration des « indicateurs de performance » que monsieur Legault a voulu appliquer aux hôpitaux et aux universités quand il était ministre. Une approche méprisante pour le personnel enseignant et qui masque l'essentiel : l'urgence d'investir dans des ressources adéquates pour répondre aux besoins réels de tous les élèves du Québec. Cette approche révèle en réalité le refus d'un réel engagement à prendre ses responsabilités comme dirigeant. Ce faisant, M. Legault détourne la responsabilité qui devrait appartenir à l'État d'accorder son soutien à la réussite des élèves en la transférant sur les seules épaules des profs. Ce que propose le plan Legault, c'est une décentralisation accrue qui permettra de mieux contrôler non pas la qualité de ce qui se fait à l'école, mais des professionnels qui y travaillent et de l'argent qu'on y investit. Ce que propose la plateforme Legault, ce n'est pas l'ajout de ressources, mais plutôt l'ajout de contrôle et une iniquité dans la répartition des ressources entre les écoles.

« L'abolition des commissions scolaires au profit de la création d'agences régionales a-t-elle pour objectif l'intérêt des élèves ou celui de réaliser simplement des économies? Les élections et les postes de commissaires scolaires seraient donc abolis au profit des directions d'établissement qui elles-mêmes relèveront des parents. De qui relèveront les profs? Des directeurs d'école? Des parents? Du ministère? François Legault et les membres de sa coalition errent totalement s'ils s'imaginent que les enseignantes et enseignants vont accepter de se soumettre à l'arbitraire et à l'évaluation de directions d'établissement. Le modèle Legault nous ramène à l'époque d'un système scolaire totalement éclaté, livré aux disparités régionales. C'est l'éloge de l'individualisme au détriment du collectif. Belle vision sociale! Augmenter l'autonomie et les responsabilités des directions d'école et des enseignantes et enseignants, qu'est-ce que cela signifie? Négocier les conditions de travail des enseignantes et enseignants à la pièce? La fin des conventions collectives? Abolir la permanence pour les enseignants? Justifier leur fonction par des critères soumis à l'arbitraire, les évaluer en fonction de la réussite des élèves sans tenir compte des conditions socio-économiques dans lesquelles ils évoluent? Veut-on faire des profs les victimes de la lutte de pouvoir que se livrent les commissions scolaires et les directions d'établissement? On créera des inégalités entre les régions du Québec, une compétition malsaine entre les écoles. C'est la fin du réseau public d'éducation. M. Legault vous faites fausse route. Pour doter le Québec " d'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde d'ici 2020 " comme vous le dites, il faut rapidement reconnaître l'importance d'ajouter des ressources pour répondre aux besoins de tous les élèves, redonner clairement la priorité à l'acquisition et à l'évaluation des connaissances, mettre un terme à la précarité d'emploi, s'attaquer au phénomène de désertion professionnelle en soutenant adéquatement les nouveaux profs, mettre un terme à la violence dans les écoles, bref, valoriser constamment l'École Publique et aussi s'attaquer aux causes de la pauvreté. Il y a là un projet autrement plus emballant si on veut vraiment apporter les correctifs permettant de faire de l'éducation la priorité nationale », a poursuivi le président de la FAE, Pierre St-Germain.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement
 Renseignements : Armand Dubois, conseiller aux communications
 Téléphone : 514 666-7763, poste 296 – bureau
 514 910-1754 – cellulaire